

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 21

Administration d'accueil : Ministère de la Transition écologique et solidaire – Direction générale de l'aviation civile	Catégorie : B
Corps : Techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile (TSEEAC)	Indice sommital du corps : IM 608
Grade ou classe : TSEEAC de classe normale, principale ou exceptionnelle	Indice maximum de recrutement : IM 511

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

Inspecteur de surveillance / Spécialiste exploitation ou Spécialiste technique et informatique ou Spécialiste régalien / Contrôleur d'aérodrome / Spécialiste régalien / Concepteur de procédures de vol aux instruments.

Critères de sélection / Compétences recherchées : - Titulaire d'une licence européenne de contrôle de la circulation aérienne avec mention de qualification ADV/ADI ; - Maîtrise de la langue anglaise – niveau 4 OACI ; - Maîtrise des outils informatiques ; - Sens du travail en équipe.	Formation et stages : Formation modulaire pendant l'année de stage, d'une durée de 15 jours à 4 mois selon le poste. Lieu : Ecole Nationale de l'Aviation Civile de Toulouse.
--	--

Affectation : Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : Sur le 1 ^{er} poste, poste d'affectation initiale, la durée d'affectation est de 5 ans. Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement. Les frais de changement de résidence consécutifs à l'affectation en métropole ou Outre-mer ne seront pas pris en charge par la direction générale de l'aviation civile. <u>Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.</u>	Dates de : - Mise à disposition : 2 mois puis - Détachement : 12 mois Compte tenu du nouveau dispositif de reconversion qui se déroule sur la durée de l'année civile, des dates pourront être proposées selon le calendrier de la CNOI en vigueur.
--	--

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :**Contrôleur d'aérodrome :**

Chargé de rendre les services de la circulation aérienne dans les organismes de contrôle de la circulation aérienne des aérodromes classés en groupe F et G.

Spécialiste ou Inspecteur de surveillance :

Poste à profil polyvalent caractérisé par un haut niveau de spécialisation et/ou d'expérience comme traiter un dossier de manière autonome, gérer les priorités dans un domaine d'activité, animer une équipe, responsable de la réalisation d'un projet ou d'un secteur d'activité, etc...

Concepteur de procédures de vol aux instruments:

Chargé d'établir des procédures d'arrivée, de départ, d'attente et d'approche aux instruments des aérodromes classés en groupes F et G et de participer aux études liées à la prise en compte des obstacles artificiels.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
TSEEAC de classe exceptionnelle	1 à 8	572 à 736	483 à 608	<u>Indice sommital du corps :</u> IM 608
TSEEAC de classe principale	1 à 8	480 à 644	416 à 538	
TSEEAC de classe normale	1 à 10	388 à 608	355 à 511	Indice maximum de recrutement : IM 511

SITE INTERNET DU MINISTERE :

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/direction-generale-laviation-civile-dgac